



Villeurbanne,
Le 16 décembre 2010

Application du SNIT dans le Rhône : cessons de penser et concevoir l'aménagement du territoire comme il y a 30 ans

Dans la perspective de la validation du Schéma National d'Infrastructures de Transports (SNIT), le Conseil Général du Rhône a obtenu une large majorité (5 voix contre, sur 33 au total) autour d'un projet de tronçon du Contournement Ouest Lyonnais (COL), entre Villefranche et Tarare. Occasion pour la FRAPNA-Rhône et le CORA-Rhône de rappeler leur opposition à la multiplication de ces projets routiers (TOP, COL, A45) qui mettent gravement en danger la préservation de territoires à forts enjeux agricoles, paysagers et écologiques.

Un projet déconnecté de ses impacts environnementaux

La décision prise par les conseillers généraux, le 19 novembre dernier, de réaliser un premier tronçon de 25 km, entre le Nord de Villefranche et la région de Tarare, soulève de nombreuses inquiétudes et interrogations.

Voter un tracé, sans aucune visibilité sur son prolongement, nous paraît déraisonnable. Il est fort probable que ce projet d'autoroute Villefranche-Les Olmes débouche sur le projet de la connexion, plus au sud, à l'A7. Cela augmenterait considérablement le linéaire autoroutier, avec toutes les conséquences désastreuses que cela engendrerait sur les espaces naturels et agricoles du Lyonnais et du Pilat.

Par ailleurs, il nous semble hasardeux de miser sur le désenclavement de territoires qui n'ont pas encore subi les effets de la prochaine ouverture de l'A89, pour justifier le nouveau tracé du COL. Nous déplorons que les autoroutes soient conçues comme des moteurs de développement, sans considérer leurs impacts sur les territoires, l'environnement, et le réchauffement climatique.

Il serait ainsi bénéfique, pour le devenir de ces territoires impactés par le tracé et dans le contexte de la crise environnementale, de s'interroger sur la compatibilité de ce projet avec un aménagement du territoire durable, en cohérence avec l'esprit du Grenelle de l'Environnement.

Les autoroutes, appel à une urbanisation massive en contradiction avec les enjeux de développement durable

Rappelons qu'aujourd'hui, entre 1000 et 1500 hectares d'espaces naturels et agricoles disparaissent tous les ans au profit de l'urbanisation dans le département du Rhône, soit quatre fois plus que la moyenne nationale. Il n'est pas acceptable de poursuivre la dégradation de territoires de qualité, au bénéfice d'un aménagement qui ne laisserait que peu de place aux paysages et milieux naturels diversifiés, vrais garants de la nécessaire préservation de la biodiversité.

Une autoroute est une crevasse infranchissable au sein des exploitations agricoles et des milieux naturels. Elle endommage gravement ou rompt les corridors écologiques dont la préservation est pourtant un enjeu régulièrement affiché. Par ailleurs, elle entraîne une urbanisation galopante le long de son tracé, en contradiction flagrante avec l'objectif de densification de l'urbanisation affiché dans les discours.

Encore une fois, les associations de protection de la Nature et de la Biodiversité regrettent que la page du tout autoroutier ne soit pas tournée, et que trop d'élus ne sachent pas orienter l'avenir en cohérence avec le Grenelle de l'Environnement (Trame Verte et Bleue), avec les conclusions de la conférence de Nagoya et avec la nécessité reconnue de construire des plans Climat.

Alors que la crise économique et sociale, provoquée par les errements coupables de la finance internationale frappe l'Europe, il est vital que la santé des écosystèmes et le bien être des hommes ne soient plus oubliés, par le jeu d'une façon de penser et de concevoir le progrès et l'aménagement du territoire qui est incompatible avec les défis de l'avenir.

Contact presse :

Julien Bocquet – FRAPNA-Rhône
04 37 47 88 57

Contact technique :

Edouard Ribatto – CORA-Rhône
06 87 80 87 59